Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le 05/12/2023

ID: 081-218101400-20231128-1963\_DL98281123-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



Nombre de conseillers

En exercice: 33 Présents: 20 Procurations: 13 Votants: 33

Nº 98/2023

DÉPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DELIBERATION : Décision modificative n° 3 - Budget principal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-deux novembre deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

## Étaient présents :

M. CARAYON, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. RENAULT, VANTAUX, Mme ESPARBIÉ. MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, LEY, M. DAVID, Mmes ALBOUY POMPONNE, LE NY, DEFAIS.

## Avaient donné pouvoir :

M. LAMOTTE à Mme IMBERT

M. BONHOMME à M. VIDAL

M. LABORDE à M. DELORD

Mme RÉMY à Mme GUIDEZ

M. GAMBIER à M. CARAYON

Mme LESPINARD à Mme BALAT

M. POMARÈDE à M. VANTAUX

Mme GUIRAUD à Mme DECOUX-POINDRELLE

Mme TAILHADES à M. LARUE

Mme BONNIFACY à Mme MARIGNOL

M. NAVELLOU à Mme ALBOUY POMPONNE

Mme MOUGIN à M. DAVID

Mme FAURE à Mme DEFAIS

Madame Corinne DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

.../...

Envoyé en préfecture le 05/12/2023 Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le 05/12/2023

ID: 081-218101400-20231128-1963\_DL98281123-DE

.../...

L'adjoint au Maire, délégué à la voirie et aux travaux, informe l'assemblée que compte tenu de l'évolution des besoins ou de la hausse des coûts afférents à certaines dépenses (réparation de véhicules, remplacement d'une borne IRVE à la suite d'un sinistre, achat supplémentaire de produits d'entretien, manifestations plus nombreuses, maintenances plus importantes au coûteuses, transports scolaires pour les sorties en fin d'exercice), il est nécessaire d'abonder certaines lignes budgétaires du chapitre 011.

Aussi, il est demandé d'approuver la décision modificative n° 3 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
73134.845.640	Taxe sur les déchets stockés	+ 12 000.00€
73156.020.0220	Versement mobilité	+ 58 000.00€
75888.845.640	Autres produits de gestion courante	+ 50 000.00€
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
60631.281.1831	Fournitures d'entretien	+ 14 000.00€
60633.845.640	Fournitures de voirie	+ 34 000.00€
61551.511.8158	Entretien de matériel roulant	+ 12 000.00€
6156.020.0227	Maintenance	+ 24 000.00€
6234.020.0220	Réceptions, relations publiques	+ 25 000.00€
6245.510.100	Transport	+ 11 000.00€

Le conseil municipal, entendu le présent exposé, Après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 contre,

Approuve la décision modificative budgétaire n° 3, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Corinne DOURTHE